

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

L'ÉCHO SAUMUROIS

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

BUREAU : PLACE DU MARCHÉ-NOIR

INSERTIONS.

Annonces, la ligne . . . 30 c.
Réclames 30
Faits divers 75

RÉSERVES SONT FAITES
Du droit de refuser la publication des insertions répétées et mal payées, sauf restitution dans ce dernier cas ; Et du droit de modifier la rédaction des annonces.

Les articles communiqués doivent être remis au bureau du journal la veille de la reproduction, avant midi.
Les manuscrits déposés ne sont pas rendus.

On s'abonne :

A PARIS,
A L'AGENCE HAVAS
8, place de la Bourse,

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 15 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

Paraissant tous les jours, le dimanche excepté.

ABONNEMENT.

Sauumur : 30 fr.
6 mois : 16
12 mois : 9
Poste : 35 fr.
6 mois : 18
12 mois : 10

On s'abonne :

A SAUMUR,
Au bureau du Journal
ou en envoyant un mandat
sur le poste,
chez tous les libraires.

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire. — L'abonnement doit être payé d'avance.

SAUMUR

5 Août 1882.

LA CRISE.

Hier matin, on donnait comme arrêtée la composition ministérielle suivante :

Présidence du conseil et justice : M. Lelong, sénateur. — Affaires étrangères : M. Tirard, député, ministre sortant. — Finances : M. Develle, député, sous-secrétaire sortant. — Marine : l'amiral Jauréguiberry, sénateur, ministre sortant. — Guerre : le général Billot, sénateur, ministre sortant. — Commerce : M. Louis Legrand, député. — Agriculture : M. de Maby, député, ministre sortant. — Travaux publics : M. Rousseau. — Instruction publique : M. Duvaux, député, sous-secrétaire sortant. — Postes et télégraphes : M. Cocherly, député, ministre sortant.

D'après le Temps, dès hier, à midi, cette combinaison était considérée comme abandonnée, à la suite d'entretiens que le Président de la République a eus avec certains personnages, et sous l'empire de certaines considérations politiques que ces personnages ont fait valoir auprès du chef de l'Etat.

MM. Decrais et Rousseau se sont récusés. M. Develle avait subordonné son concours à certaines conditions.

M. Grévy paraîtrait revenu à l'idée de tirer un ministère politique, fondé sur l'union des groupes moyens de la majorité républicaine. M. Grévy a fait appeler deux membres de l'Union républicaine : M. Pierre Legrand, président actuel de ce groupe, auquel il était question de donner l'agriculture, et M. Martin-Feuillée, auquel on offrait l'intérieur.

M. Martin-Feuillée a décliné l'offre et M. Pierre Legrand n'a pas répondu d'une manière affirmative.

Nous croyons savoir que M. Grévy a fait

renouveler hier matin, à M. Brisson, l'offre qu'il lui avait déjà faite il y a trois jours de la mission de former le cabinet. Mais M. Brisson a renouvelé son refus. En cet état, M. Grévy a fait appeler à deux heures M. Ferry.

Paris, 4 août, 2 h. 50, soir.

Tous les bruits relatifs au nouveau ministère sont jusqu'à présent inexacts ou prématurés.

On parle, avec une certaine persistance, de l'entrée de M. Andrieux dans le futur ministère. Il y prendrait le portefeuille de l'intérieur.

On dit en outre que M. Jules Ferry s'est rendu hier matin à l'Élysée, appelé par le Président de la République.

En tout état de cause, il faut s'attendre, si le ministère n'est pas constitué aujourd'hui, à ce que l'incident de séance écarté jeudi se produise avec un certain caractère de gravité.

Ce n'est plus M. Jules Grévy, mais bien M. de Bismark, qui semble s'être chargé de constituer le nouveau ministère.

On a affiché jeudi, dans les couloirs de la Chambre, la dépêche suivante communiquée aux journaux par l'Agence Havas et qui confirme les renseignements publiés au lendemain de la chute du cabinet :

On télégraphie de Berlin au Times :

« Le prince de Bismark a chargé l'ambassadeur d'Allemagne à Paris, prince de Hohenzollern, d'expliquer à M. de Freycinet le profond regret que lui a fait éprouver la chute du cabinet français.

« Il espère voir M. de Freycinet rentrer aux affaires, et ajoute que, dans ce cas, le gouvernement allemand serait disposé à soutenir, autant qu'il le pourrait, la politique française en Orient. »

Les ministres sont de plus en plus introuvables. Ce n'est pas assurément que les républicains dédaignent les ronds de cuir ministériels, mais personne ne se soucie d'entrer dans un cabanon qui ne tiendra pas debout vingt-quatre heures après les vacances.

Ministère de dissolution, ministère de vacances, ministère d'affaires, tout a été épuisé en ces trois derniers jours. Rien ne tient, même pour la parade et la montre.

Le verbe de M. Gambetta change de temps : Ça ne se décolle pas. C'est décollé de tous points.

Successivement MM. de Courcel, de Saint Vallier, Duclerc, Ribot, de Marcère, ont été priés de former un cabinet. On leur laissait carte blanche. Ils ont décliné l'offre. On a été jusqu'à Tirard. Tirard a—bien entendu—accepté, pour son compte personnel, la présidence du conseil, mais s'est déclaré complètement incapable de trouver des aides.

Les agences officieuses avaient annoncé que M. Grévy avait réussi à décrocher cinq ministres : MM. Billot, Jauréguiberry, Cocherly, Tirard et Varroy. Ce bruit ne repose sur aucun fondement sérieux.

Nous tiendrions pour plus vraisemblable la version qui place Grévy l'Algérien (Albert) à la présidence du conseil et aux affaires étrangères, Grévy l'artilleur à la guerre, Wilson le gendre aux finances, Duhamel à la marine, etc., etc.; et tous les locataires de M. Grévy aîné qui voudront supporter une augmentation de loyer et s'engageront à ne pas demander de réparations, casés aux sous-secrétariats.

Il ne faut pas trop rire de cette liste que nous a donnée, en se moquant de Grévy aîné, un député républicain. Par le temps qui court, les farces les plus grosses sont les plus vraisemblables.

LA FRANCE ABAISSÉE.

Il convient aujourd'hui de mettre au rancart, pour un certain temps, la Marseillaise, le Chant du Départ et autres hymnes patriotiques.

En effet, ce n'est pas le moment de chanter : « Le jour de gloire est arrivé ». Les temps héroïques sont passés et jamais notre pays ne s'est trouvé aussi complètement aplati.

Ce ne sont pas seulement les adversaires de notre piteux gouvernement qui se plaignent de l'abaissement de la France, mais les républicains eux-mêmes. Après quatre ans d'un pouvoir absolu, sans contrôle, sans opposition, ils avouent qu'ils ont placé le pays dans une impasse et ont déshonoré la France.

Non-seulement ils l'avouent, mais ils le crient dans les colonnes de leurs journaux, dans les journaux de tous les groupes, de toutes les nuances.

Prenons le journal de M. Gambetta et voyons comment il énumère les bienfaits dont la République a comblé la France qui « s'est donnée à elle. »

« Jamais, sauf aux temps des grandes catastrophes nationales, le pays n'avait reçu de si rudes atteintes.

» Nous ne voulons pas revenir ici sur la politique extérieure et rappeler la faillite des INTÉRÊTS et de l'HONNEUR FRANÇAIS en Orient, faillite EFFECTUÉE en six mois, pour complaire à quelques fanatiques de la paix quand même et à tout prix.

» La France républicaine, en dépit de sa vitalité, aura de la peine à réparer ses pertes. Le génie désorganisateur de quelques hommes a eu le champ libre, et tout ce qu'ils ont touché a gardé l'empreinte de leur main. Rompant avec toutes nos traditions, brisant pour satisfaisance des intérêts médiocrement avouables une discipline et une action communes qui nous avait valu dix ans de victoire, ils ont creusé un fossé au milieu du camp républicain, érigeant en système le mépris des services rendus.

» Ils ont fait appel à toutes les passions basses.

» Ils ont essayé de coaliser toutes les haines, toutes les jalousies, tous les intérêts, pour mettre définitivement hors de combat les patriotes.

» Les résultats de cette politique insensée, basée sur la haine et la rancune, la France commence à les voir aujourd'hui.

» Elle ne les voit pas encore tous.

» Les républicains divisés, irrités les uns contre les autres, nos adversaires REFOULÉS

Feuilleton de l'Écho Saumurois.

CLÉRICALE !!

de M^{lle} CLAIRE de CHANDENEUX.

CHAPITRE XI.

(Suite.)

Il était temps d'atteindre le vapeur. Geneviève s'y jeta toute essouffée. Le pauvre hère y pénétra par un saut formidable qui causa tant d'étonnement au matelot de service, qu'il en demeura béant, considérant ce voyageur inattendu comme s'il tombait du ciel sur le pont.

Placial, sur un geste suppliant de Geneviève, s'interposa aussitôt ; il déclara payer le passage du bébé, le fit conduire aux troisièmes classes et ordonna qu'on lui servît à manger.

Le premier de ces ordres avait illuminé le visage de celui-ci ; mais le troisième déterminait une explosion de reconnaissance.

Il fit sauter en l'air sa casquette déformée, en empruntant aux Anglais leur formule d'enthousiasme :

— Hippi... Hippi... Hurreh ! cria-t-il avec un entrain si comique que les passagers, groupés sur le

pont, ne purent se défendre de rire avec Geneviève.

Placial lui-même, bien qu'au fond un peu contrarié de l'entraînement charitable de sa cousine, se dérida quelque peu.

D'ailleurs, Geneviève avait désiré que cela fût. Quelle raison plus victorieuse ?... Depuis son enfance, il aimait si tendrement cette douce Geneviève !... Depuis quelques années, grandie par des devoirs austères, embellie par sa maternité, il admirait et respectait si fort cette chère incarnation de la femme chrétienne !

Mais ces éclats bruyants ne satisfaisaient encore qu'à demi la gratitude du nouvel embarqué : il vint se planter devant ses protecteurs, fit le salut militaire — qu'il supposait probablement plus expressif — et prononça d'un air solennel, désopilant sur sa physionomie grimaçante :

— Madame et Monsieur, vous pourrez vous vanter d'avoir pas obligé un ingrat. Si vous avez besoin d'un valet, d'un terre-neuve, d'un pompier de Nanterre, pour vous servir, vous tirez de l'eau ou du feu : présent !... Si ça vous plaît, quelquefois, qu'un particulier se casse les jambes ou se rompe le cou pour vous être utile, faut pas chercher un autre compagnon que Jacques Ferrat.

— Jacques Ferrat ! répéta Geneviève qui se dressa toute droite subitement blanche, et les

yeux luisants comme des lucioles. Jacques Ferrat !...

— Qu'avez-vous ? demanda Placial étonné de cette émotion.

— Oh ! si vous pouviez comprendre !... C'est une lumière que m'est brusquement découverte... Jacques Ferrat !... ce nom que je cherchais dans tous les replis de ma mémoire... depuis la nuit terrible... le voilà !... Il me semble l'entendre encore prononcer par les lèvres mourantes...

Elle s'arrêta, épouvantée de ce qu'elle allait dire, et peut-être aussi frappée du changement de physionomie de son cousin.

Celui-ci, qui la voyait depuis trois jours fiévreuse et malade, la considérait avec inquiétude, en se demandant ce que pouvait signifier cette soudaine exaltation.

Jacques Ferrat mit un terme à cette angoisse en s'informant respectueusement du crédit ouvert à son appétit par la générosité de ses protecteurs.

— Bon pour un bifteack et des pommes de terre ! répondit gaiement Placial en le poussant par les épaules du côté de l'étroit escalier d'où montait une odeur de cuisiné.

Le boiteux s'y engouffra.

La jeune femme s'enveloppa de son manteau, s'accota dans un angle et réfléchit profondément à la surprenante rencontre que la Providence lui ménageait. La main divine voulait-elle donc aider

son impuissance en lui amenant un second témoin du drame du Châlet-Jaune ?

Elle savait trop ne rien obtenir de l'endurcissement de son beau-père dans cette obscure question de fidéi-commis, à moins qu'une menace, une preuve, un incident inattendu ne vint la mettre en lumière.

Jacques Ferrat serait-il cette preuve, cet incident, cette vivante menace ?

Ce nom de Jacques Ferrat, qui la frappait dans ses souvenirs les plus intimes comme un éclair en plein visage, offrait-il seulement une homonymie singulière, ou bien s'appliquait-il en réalité à la personne même visée par les recommandations de M. Martel ?

Énigme à élucider, qui l'intéressait passionnément ; mais l'heure n'était point propice aux explications de ce genre ; car le triste secret du Châlet-Jaune n'était point de ceux qu'elle se crût le droit de partager, même avec un ami dévoué comme Placial.

Lorsque ce dernier revint vers elle, toujours inquiet de sa visible préoccupation, elle lui demanda doucement pardon de manquer de confiance en lui... en apparence du moins.

— Si j'étais libre, mon bon Placial, lui dit-elle en lui tendant la main, je ne pourrais mieux reconnaître le dévouement que vous venez de me témoigner par ce rapide et fatigant voyage, qu'en

depuis dix ans relevant la tête et regagnant le terrain perdu, les FONCTIONNAIRES AFFOLÉS se sentant sacrifiés par ceux qui devraient les défendre; sans compter les HUMILIATIONS ENTASSÉES À PLAISIR SUR NOTRE TÊTE.

» LA FRANCE ABAISSÉE. »

La France abaissée !
Et par qui? — Par la République. — Par les républicains.
N'est-ce pas l'aveu de « l'imbécillité » fatale, prédite par M. Thiers?

L'AMI DE LA PRUSSE.

La chute du ministère Freycinet a privé M. de Bismark d'un de ses meilleurs amis.

Le chancelier ne manque pas de pantins faciles à faire mouvoir, dans le monde républicain; mais M. de Freycinet, tout particulièrement, lui tenait à cœur. Il était d'une souplesse rare entre les mains de l'Allemagne.

Voici la curieuse dépêche du *Daily Telegraph* qui raconte la douleur du prince de Bismark :

« Vienne, 30 juillet.

» L'écrasante défaite du ministère Freycinet cause infiniment moins d'émotion au gouvernement autrichien qu'elle n'en produira en Allemagne. Le prince de Bismark semble avoir complètement fasciné le premier ministre qui vient de donner sa démission; en réalité, il est à peine croyable à quel point M. de Freycinet s'est graduellement laissé gagner par l'influence du chancelier...

» M. de Freycinet suivit les indications qui lui venaient de Berlin jusqu'au jour où il se trouva embourbé, avec la France, dans un gâchis diplomatique, d'où il ne pouvait se déprendre. Alors il était trop tard pour changer de politique, ou réparer les fautes passées. L'Europe, pour M. de Freycinet, cela voulait dire l'Allemagne; et c'est à l'Allemagne qu'il s'attacha jusqu'à ce que la Chambre l'eût tiré de la position intolérable où il s'était laissé glisser et dont M. de Bismark n'était pas entièrement responsable.

» Le chancelier cessa d'être maître des événements lorsque l'Angleterre renonça à son inactivité et cessa de se laisser intimider par la ligue des puissances continentales. Autrement il aurait sûrement justifié la confiance aveugle que M. de Freycinet mettait en lui. Celui-ci n'a jamais été regardé à Vienne comme un grand génie politique; on rendait hommage à sa réputation irréprochable et à son talent, en dehors de la diplomatie, mais on doutait fort de son mérite comme homme d'État, surtout dans le poste qu'il occupait. »

Aussi, croyons-nous sans peine ce que les journaux ministériels nous ont rapporté.

Le prince de Hohenlohe, ambassadeur d'Allemagne, s'est rendu à trois reprises différentes chez M. de Freycinet, en visite de condoléance. La première fois, en son nom personnel, la seconde fois au nom de M. de

vous ouvrant mon cœur tout entier. Mais imaginez bien que la rencontre de cet enfant, le nom qu'il porte, les souvenirs qu'il évoque se rattachent à un ordre de faits d'une nature très-délicate dont mon repos souffre beaucoup... moins pourtant que ne souffrirait l'honneur de ma famille, si j'avais l'imprudence de le divulguer.

— Vous m'effrayez, ma chère Geneviève, répondit Placial, rejeté d'une inquiétude dans une autre; vous pouvez compter sur ma discrétion; je respecte vos secrets; Dieu me garde même de rien dire qui puisse blesser vos sentiments pour la famille où vous êtes entrée; mais il me semble, d'après notre voyage actuel et votre propre aveu, que les aventures graves et touchant à l'honneur y sont trop fréquents.

Le jeune homme ne put réprimer l'amertume qui lui vint aux lèvres en faisant allusion aux ennuis domestiques dont l'innocente Geneviève portait une lourde part.

Elle devina cette sensation, peut-être sans en bien comprendre la source, et, d'une voix caressante, essaya de ramener la sérénité dans leur entretien, puisqu'elle n'y pouvait faire entrer les confidences.

Ils ne revinrent plus sur l'irritante question du mariage de Lucy, et pas davantage sur celle de l'étrange voyageur dont la fantaisie de Geneviève avait surchargé le bateau.

Bismark, et la troisième fois au nom de la cour d'Allemagne.

Ces regrets sont caractéristiques.

Chronique générale.

La France et divers journaux ont annoncé que M. le comte de Chambord serait très-gravement malade.

Cette nouvelle, dénuée de tout fondement, est démentie même par l'Agence Havas.

On lit dans le *Constitutionnel* :

« Un personnage officiel à l'ambassade de France, en Allemagne, a transmis, il y a deux jours, le chant militaire d'outre-Rhin, qui se répète en ce moment dans toutes les casernes de Berlin. »

En voici la traduction :

« — Les hussards chantent, la poudre gronde; nous suivrons tous le général Wrède, qui, pour nous, a déjà gagné mainte bataille... »

» — Frères, si nous n'avons pas un sou, entrons en France; nous trouverons de l'argent là-bas !

» — Frères, si nous n'avons pas de souliers, allons en France pieds nus; là-bas, on trouve à se vêtir et à se chauffer.

» — Frères, si nous n'avons pas de vin à boire, il y en a en France; allons là-bas, nous défoncerons les tonneaux des Français !

» — Frères, ne craignez pas de tirer ni de frapper. Toujours en avant ! Toujours contre la France et les Français... »

» — Les hussards chantent, etc., etc. »

Le Conseil municipal de Paris a décidé que la statue de Ledru-Rollin serait décidément érigée place Voltaire, et que la statue de Voltaire, œuvre de M. Caillé, et don du comité du centenaire, serait placée dans le quartier des Écoles.

On ne nous dit pas si Ledru-Rollin sera représenté se sauvant par un vasistas des Arts-et-Métiers.

UNE FANTAISIE. — Le *Gaulois* soumet à l'appréciation de ses lecteurs la liste suivante d'un ministère idéal :

Instruction publique, avec la présidence du conseil, Labuze; sous-secrétaire d'État, Saint-Prix. — Ministère des cultes, Dieu; sous-secrétaire d'État, Légis. — Ministère des finances, Million; sous-secrétaire d'État, Petitbien. — Guerre, Lelièvre; sous-secrétaire d'État, Descamps. — Marine, d'Andlau; sous-secrétaire d'État, Lacôte. — Colonies, Noiro. — Intérieur, Blancsubé; sous-secrétaire d'État, Dufour. — Agriculture, Duprez; sous-secrétaire d'État, Dutailly. — Affaires étrangères, Laporte. — Commerce, Marchand. — Justice, Salomon; sous-secrétaire d'État, Caduc. — Travaux publics, Truelle; sous-secrétaire d'État, Pieyre. — Beaux-Arts, Franconi. — Postes

Leur conversation se prolongea longuement, affectueuse, mélancolique, pleine de charme exquis pour un esprit délicat comme celui de M. Melins, et très-douce pour un cœur sevré d'expansion comme celui de Geneviève.

A la Joliette comme à Paris, la vie intime demeurerait glaciale. Le père Bourgeal vivait dans ses rêves socialistes; Lucy dans la contemplation de sa beauté; Léon dans le mouvement des affaires.

Les effusions riantes des premières années d'union avaient fait place, dans le jeune ménage Bourgeal, à la méfiance chez le mari, à la contrainte chez la femme.

En Geneviève, si le sentiment du devoir n'était pas ébranlé, la douceur du devoir était éteinte.

Sans Jeannine, elle eût vécu aussi seule, aussi incomprise dans sa famille par alliance, que si le naufrage d'un voilier l'avait jetée sur une île déserte.

C'est pourquoi son amitié pour Placial, qu'elle voyait rarement et au milieu d'un cercle glacé, lui causa, pendant ce retour de Londres, les plus pures joies fraternelles.

Nul incident ne marqua ce retour en France. A Calais, Placial s'informa de ce qu'il devait faire du bateau.

— Puisque son dernier domicile était Fontenay-sous-Bois, répondit la jeune femme, nous allons l'y ramener. Peut-être pourrai-je le replacer au

et télégraphes. Cochery; sous-secrétaire d'État, Tardif.

Nous lisons dans les *Nouvelles*, correspondance des Chambres :

« Au Palais-Bourbon, on ne s'entretient que du scandale causé la semaine dernière par trois députés républicains qui ont siégé en complet état d'ivresse. »

» L'un descendant de la tribune s'abaissait en trébuchant sur les sténographes, qui l'envoyaient, d'une poussée, rebondir sur les secrétaires-rédacteurs.

» L'autre discutait la question à l'ordre du jour. Le président Brisson dut l'inviter à quitter la tribune. « Quand, dit-il, on est dans un pareil état d'ébriété, monsieur, on respecte assez la Chambre, ses collègues et soi-même, pour rester chez soi ! »

» Le député bachique avait ingurgité à la buvette quatre bouteilles de vin de Bordeaux en moins de deux heures. »

Un grand scandale vient d'éclater pour affaires de mœurs dans une importante commune du département de l'Indre.

Le coupable est un conseiller municipal très-républicain, et qui a eu, aux dernières élections législatives, des visées ambitieuses pour arriver à la députation.

M. Gambetta, sacrifiant à sa popularité le respect filial, ce sentiment saint entre tous, a fait à sa mère un suprême outrage. Oubliant ce que cette femme avait été pendant toute sa vie, il a éloigné les consolations de l'Église du chevet de la mourante et n'a pas voulu qu'un prêtre vint bénir la terre où sa dépouille mortelle allait reposer pour toujours.

Les dernières pensées de M^{me} Gambetta avaient été des pensées chrétiennes, et à son lit de mort elle avait exprimé la volonté formelle que son corps allât à l'église et que ses funérailles fussent empreintes de ce caractère religieux qui avait marqué sa vie.

Il n'en a pas été ainsi. M. Gambetta est arrivé, et, méconnaissant cette dernière et sainte volonté, a exigé que sa mère fût enterrée civilement.

Ne pas oublier que M. Gambetta appartient à une famille chrétienne. Le frère de M^{me} Gambetta est curé de Saint-Janvier de Figeac, et son neveu, M. l'abbé Massubie, est archiprêtre de Notre-Dame de la même ville. Tous deux sont chanoines honoraires de Cahors.

AFFAIRES D'ÉGYPTE.

Suez, 2 août.

Les troupes anglaises, sous le commandement du général Hewett, occupent la ville.

Port-Saïd, 2 août.

Des nouvelles privées annoncent que les Anglais ont débarqué à Suez ce matin et que les indigènes, effrayés, quittent la ville.

Châlet-Jaune.

Placial n'insista pas et prit un billet de chemin de fer pour mener jusqu'au bout le rapatriement du malheureux gamin.

(A suivre.)

CLAIRE DE CHANDENEUX.

LA LANTERNE D'ARLEQUIN

Illustrée, 10 centimes

PARAISANT TOUTS LES DIMANCHES

Arlequin ne ment pas et voit juste. C'est ce qui explique le succès toujours croissant de sa *Lanterne*. Ce recueil illustré apporte tous les dimanches à ses amis, abonnés et lecteurs, l'actualité en images et en textes où se trouvent reflétés avec exactitude la physiologie des événements de la semaine. Il a prouvé depuis bien longtemps le gâchis républicain dans lequel nos chers ennemis pataignent; ses prédictions se réalisent, et la R. F. s'appête à tomber dans la déconfiture finale.

Sommaire du n^o 71 : Un aveu d'Arlequin. Paul Bert rival de Ferroni. Blanc-su-bé. Du haut de ces Pyramides... Opinion du nouveau sénateur. République et budget. Joyusetés et facéties de la fête du 14 juillet. Encore un ministère à l'eau. Un dernier mot. A Arlequin (poésie).

Abonnements : 8 fr. par an; 4 fr. pour 6 mois; 10 centimes le numéro. Dans les gares, les bonnes librairies, chez les marchands de journaux. — Bureaux, à Tours, rue Richelieu, 13.

Se trouve, à Saumur, chez M. Dézé, libraire.

Arabi masse des troupes à Zagazig et Ismailia.

Cinq trains remplis de troupes sont arrivés hier à Tel-el-Kébir; seize autres y sont attendus aujourd'hui.

L'officier anglais qui a été fait prisonnier dans les environs de Ramleh a été conduit à Kafr-Dowar et ensuite au Caire, où il est traité avec égards.

Le télégraphe de Suez est coupé. Suivant des témoins oculaires, le camp d'Arabi est fortement retranché et protégé à droite et à gauche par les lacs Aboukir et Mariout.

Des Arabes réquisitionnés élèvent de nouveaux retranchements.

Si Arabi est chassé de cette position, il propose de battre en retraite sur le Caire, en passant par Damahour et en détruisant tout derrière lui.

De nouveaux cuirassés anglais arrivent à Port-Saïd.

Nous recevons la dépêche suivante émane des agents d'Arabi et qui montre quelle façon on envisage au Caire l'occupation de Suez par les troupes anglaises :

» Malgré la présence du sous-gouverneur et de toutes les autres autorités locales de Suez, et profitant de l'absence du gouverneur, éloigné de la ville pour cause de service, les Anglais, sous le prétexte qu'il avait pas d'autorité, et se disant autorisés par Tewfik-Pacha, qui est leur prisonnier, ont débarqué à Suez.

» Les habitants de Suez, qui ne veulent de la domination anglaise à aucun prix, grent en masse.

» Le comité central a chargé le sous-verneur de protester contre cet acte indigne et surtout contre le remplacement du pylon égyptien par le drapeau anglais.

» Communication officielle de cette protestation a été faite à la Sublime-Porte.

On télégraphie d'Alexandrie au *Times*, 3 août :

» Arabi vient de lancer un manifeste dans lequel il accuse la flotte anglaise d'arrogance déloyalement en tirant sur le quartier indigène d'Alexandrie, parce qu'elle n'a reconnu son impuissance contre les foras.

» C'est dans l'intérêt de ces malheureux sans défense, ajoute Arabi, que nous sommes retirés avec toutes nos forces.

» Le khédive a invité alors traitressement les troupes anglaises à entrer dans Alexandrie.

» Pour ce fait, il a été déposé par le Sultan, qui va envoyer des troupes à Port-Saïd afin de nous appuyer.

» Le moment venu, nous rentrerons nous-mêmes à Alexandrie, avec l'envoyé du khalife, pour châtier non-seulement ces infidèles, mais encore tous ceux qui, servant, se sont montrés traîtres à leur patrie. »

Constantinople, 4 août.

Des troupes ont été envoyées à Salonique où elles doivent s'embarquer pour l'Égypte. Le corps expéditionnaire serait de 12,000 hommes. Mais l'accord est encore loin d'être établi au sujet de l'intervention elle-même entre la Porte et l'Angleterre.

Il n'y a d'entente jusqu'ici que sur le principe d'une convention militaire à signer entre les deux puissances.

La discussion des termes de la convention n'a pas été abordée, et l'on craint que le Sultan ne veuille pas admettre que les troupes turques soient placées sous le commandement d'un général anglais.

La formation d'une seconde armée anglaise.

Le duc de Cambridge s'est fait remarquer les cadres des troupes auxiliaires, militaires et volontaires, afin de préparer immédiatement la formation d'une seconde armée de 20,000 hommes.

Quelques régiments de la milice seront appelés sous les drapeaux et les volontaires seront employés, si le cas l'exige, à faire le service dans les villes où les troupes régulières tiennent ordinairement garnison.

Un corps de volontaires dont l'engagement ne durera pas plus longtemps que la campagne égyptienne sera créé. Il y a un très-grand nombre de demandes d'engagement.

Il a été décidé de ne pas diminuer le contingent qui occupe actuellement l'Égypte.

BULLETIN FINANCIER.

Paris, 4 août.

La hausse s'accuse d'une manière très-nette sur les valeurs, mais encore sur les valeurs.

La spéculation met de côté la politique, elle ne s'en occupe plus.

Le 3 0/0 cote 81.55 et 81.60; l'amortissable, de 81.55, retombe à 81.52; le 5 0/0 est très-actif, recherché à 114.70, 114.77 et 114.75.

Les fonds étrangers sont assez actifs. L'obligation Égyptienne, entre autres, s'élève à 107.75.

L'obligation de la Banque de France est sans changement sur hier à 5.350.

La Banque d'Escompte est très-offerte. A 545, la Banque de Paris gagne 1.085, la Banque de France 1.092.50.

Le Crédit Foncier, grâce aux nombreux achats qu'il a faits sur les actions, conserve ses cours de 435 à 440. Les obligations de cette société sont très-démandées par les capitaux de l'épargne, d'ailleurs elle ne peut trouver des titres aussi solides et rémunérateurs.

Les actions de la Compagnie Foncière de France d'Algérie sont très-fermes à 495.

Le Crédit Lyonnais oscille de 670 à 668.75. Les actions du Comptoir Industriel de France et des Colonies et celles de ses valeurs industrielles sont très-démandées par les capitaux de placement.

Les actions de la Compagnie Industrielle de France et des Colonies sont d'ailleurs des valeurs excellentes à mettre en portefeuille et qui dans l'avenir profiteront de la hausse la plus considérable.

Les actions Malétra et les obligations des Messageries Maritimes de Cochinchine trouvent un bon accueil sur notre marché qui est une indication favorable pour les gens sérieux.

Le Suez monte toujours, on est à 2,540 et 2,550. Le Panama est ferme à 538.75.

Lyon, 1,645, Nord, 2,027.50.

Chronique Locale et de l'Ouest.

DISTRIBUTION DES PRIX A L'INSTITUTION SAINT-LOUIS.

Enceinte comble, assistance plus nombreuse que jamais, malgré les abstentions d'une prudence, malheureusement trop justifiée, impose à des amis notoires et voués.

La musique exécutée par les élèves dans cette fête de famille nous paraît mériter de nouveau une mention spéciale. Toujours alerte, mais ennemie du fracas, pleine de respect pour l'auditoire d'élite réuni sous la tente de Saint-Louis, elle a bien ce caractère distingué de grâce et de sobriété qui convient toujours à des enfants bien élevés.

Les divertissements qu'on offre à la jeunesse peuvent-ils avoir un meilleur but que de concourir à développer en elle la délicatesse du goût et cette politesse de l'esprit qui incline l'âme si naturellement à celle du cœur?

Ces traditions, qui ont fait l'honneur de nos mœurs françaises, ne sont point perdues à Saint-Louis. Et ce respect intelligent du passé n'est pas de mince valeur dans le temps où nous sommes, en regard de la grossièreté tapageuse où certains courants de la société entraînent que trop l'éducation soi-disant nationale.

Le Supérieur de l'établissement, dans un discours du plus vif intérêt, est allé tout droit au but capital de l'œuvre: la vertu, l'éducation morale de la jeunesse, toujours présente à l'œil du maître dans la culture de l'esprit.

La science, sans la vertu, peut aboutir à faire des scélérats: l'histoire nous le dit assez à chacune de ses pages.

Point de vertu d'ailleurs sans religion, sans le fondement d'une morale précise et obligatoire posé dans la conscience de l'homme par la main même de Dieu et éclairé incessamment de sa lumière.

L'orateur — et c'a été l'originalité très-attachante de son discours — ne s'est pas arrêté à établir philosophiquement une vérité aussi claire.

Dans les auteurs classiques de notre littérature, que l'enfant et l'adolescent ont chaque jour entre les mains, il a montré comment la vérité morale, appuyée sur la vérité religieuse, est continuellement affirmée.

Prédication d'autant plus éloquentes que les génies totalement chrétiens ne sont pas seuls à la donner.

Les noms les plus suspects d'impiété et de licence, — il suffit de nommer Voltaire, — ont dû parler le langage de la vérité et de la morale de l'Évangile, pour laisser dans leurs écrits quelques pages au moins dignes des suffrages de la postérité.

A ce prix seulement, ils ont pu s'élever au-dessus d'eux-mêmes et rivaliser avec les maîtres.

Le devoir de l'éducateur, — et ce devoir n'est pas oublié à Saint-Louis, — est de mettre constamment en relief, sous les yeux de l'élève, ce caractère incontesté de nos traditions littéraires.

L'orateur, en finissant, n'a pas omis d'ajouter à cette rapide esquisse quelques traits empruntés à l'histoire des lettres contemporaines, et son auditoire ne s'est arrêté avec lui qu'au seuil même de l'Académie.

M^r l'Évêque d'Angers, dont la seule présence en dit assez sur les questions de principes, en matière d'éducation virile et chrétienne, s'est borné cette année à mettre le doigt sur « le nerf de la guerre ».

Dix ans de succès et de développements toujours croissants ont montré aux familles saumuroises ce que l'œuvre, fondée par elles et pour elles, sait faire de leurs enfants.

Mais cette Institution, plus que jamais indispensable, ne possède pas encore tous ses moyens d'action et son couronnement.

La chapelle — ce noyau surnaturel de toute œuvre catholique, où le germe divin attend les âmes, et surtout l'âme de l'enfant, pour la féconder dans le printemps de ses jeunes années, — une chapelle à tout le moins décente, digne de Dieu et de nous, est encore à faire.

L'outillage scientifique, l'établissement, malgré de louables efforts, dus comme toujours à l'initiative et à la générosité des particuliers, doit être augmenté pour suivre les progrès de la science.

Si la Loire ne roule pas, comme le Pactole, des paillettes d'or dans ses grèves mobiles, n'y a-t-il pas du moins, sur les rives saumuroises, des mines toujours ouvertes?... Et la pauvreté n'y a pas établi son siège...

Il faut donc lutter, lutter toujours. Hélas! dans cette guerre pour Dieu et pour la patrie, — comme dans celle d'Afrique, selon le mot du maréchal Bugeaud, — ce sont les mêmes, trop souvent peut-être, qui se font tuer... Mais l'exemple s'impose, il est contagieux... Heures les âmes héroïques, toujours ressuscitées, qui en appellent d'autres à partager leur sort, étrange et glorieux, de mourir toujours.

Cet appel de notre premier pasteur ne restera pas sans écho dans nos âmes. Nulle parole amère n'est venue s'y joindre. Et pourtant, quels traits aigus et redoutables, quelles allusions vengeresses, dans les circonstances où nous sommes, eussent pu tomber de ses lèvres, qui savent donner tout leur poids et leur tranchant aux armes de la justice et de la vérité.

Nous lutterons donc, sous le regard et avec l'aide de Dieu, bien assurés que sa bénédiction et sa fécondité ne manqueront pas à nos sacrifices.

Dans leurs études scientifiques, nos jeunes hommes de Saint-Louis ne seront pas plus maltraités que nos « futures ménagères ». C'est le seul mot où Monseigneur ait indiqué, en souriant, ce que nous pouvons bien appeler l'oppression odieuse des uns et l'insanité colossale des autres.

Nous sera-t-il permis d'ajouter, pour préciser notre pensée, que si, pour le jeune homme, l'étude de certaines sciences est le point de départ obligé de telle ou telle carrière, l'immense majorité des jeunes filles ne trouvera jamais qu'une superfétation ridicule, dans le bagage, prétendu scientifique, dont on va enchevêtrer leur cerveau? N'est-il pas à craindre, par exemple, — et à coup sûr, — que sous le règne féminin de la chimie, il y ait peu de profit, en somme, pour le potage, sans que le ménage en aille mieux?

Nous avons donné hier une grande partie des noms des lauréats de Saint-Louis; lundi, nous compléterons la publication du palmarès.

Le marquis de Galliffet, général en chef du 12^e corps d'armée, qui commande actuellement les grandes manœuvres de cavalerie du camp de Châlons, sera le 11 de ce mois à Angoulême, où il assistera aux

expériences des écoles de tir à feu dans le polygone de la Braconne.

Le 12, le général de Galliffet prendra le commandement des manœuvres de cavalerie qui auront lieu à Bléré.

MONTREUIL-BELLAY.

Au commencement de cette semaine, M. Bretonnière, Zacharie, chef d'équipe à la gare de Montreuil-Bellay, chargée sur ses épaules un fût de bière pesant 465 kilogrammes.

En traversant la voie, il heurta contre la plaque tournante et tomba sous son fardeau. Dans sa chute, il se brisa le poignet gauche.

LAVAL.

Le placard suivant vient d'être apposé sur les murs de la ville de Laval:

« Exécution de la loi du 28 mars 1882 sur l'enseignement primaire obligatoire. — Avis. — Le maire de Laval rappelle à ses concitoyens la loi du 28 mars 1882, qui dispose notamment :

» Que l'instruction primaire est obligatoire pour les enfants des deux sexes, âgés de 6 ans révolus à 13 ans révolus ;

» Que le père, le tuteur, la personne qui a la garde de l'enfant, le patron chez qui l'enfant est placé, doit, 15 jours au moins avant l'époque de la rentrée des classes, faire savoir au maire s'il entend faire donner à l'enfant l'instruction dans la famille ou dans une école publique ou privée ; dans ces deux derniers cas, on doit indiquer l'école choisie.

» La rentrée des écoles primaires devant avoir lieu, en 1882, le lundi 14 septembre, la déclaration prescrite ci-dessus devra être faite par conséquent avant le samedi 26 août, dernier délai.

» Le maire engage vivement les intéressés à l'exécution rigoureuse de ces dispositions.

» Hôtel-de-Ville, à Laval, le 21 juillet 1882.

» Le Maire, A. BILLION. »

PROTESTATION DES MALADES.

On écrit de Nîmes, le 30 juillet, au Figaro:

« Une grande émotion régnait hier à l'hôpital de notre ville par suite de l'inauguration des nouvelles salles.

» Dernièrement, les administrateurs protestants et libres-penseurs avaient tenté sans succès de faire enlever le crucifix et tous les emblèmes religieux des anciennes salles ; mais sur les vives protestations des malades tout resta dans le statu quo. Néanmoins l'administration s'était promise une revanche, et décida qu'il ne serait introduit aucun emblème religieux. L'un des administrateurs, qui est catholique, déclara pourtant que « tant que le Christ serait toléré dans le Palais-de-Justice, il le serait aussi dans les salles de l'hôpital. »

» Forte de cette déclaration, la supérieure fit placer ces jours-ci le tableau du Christ dans la nouvelle salle qui allait être occupée par de nombreuses femmes malades ; mais à la vue de ce tableau, le sieur Durand, économe, qui tient sans doute plus à sa place qu'à son Dieu, fit une violente scène à la supérieure et alla sur-le-champ rendre compte de ce fait au sieur Danton, administrateur de service. Ce dernier, qui n'a pourtant rien de commun avec l'ancien membre de la Convention et du Comité de salut public, ordonna brutalement, malgré l'énergique protestation signée par tous les malades, l'enlèvement du Christ, et le sieur Durand exécuta cet ordre avec l'aide d'hommes de bonne volonté grassement soudoyés.

» Le Christ descendu fut porté, par les malades infirmières en larmes, jusqu'à la porte du couvent où les religieuses le reçurent et le déposèrent, entouré de cierges et de fleurs, dans leur antique chapelle. Ce même soir, les malades ont refusé d'aller coucher dans une salle sans Dieu. — L'économe en a instruit immédiatement les administrateurs.

» Voilà ce qui se passe dans une ville où les trois quarts de la population sont catholiques. »

Faits divers.

Cas de fécondité rare. — A Morlaix, une femme du quartier de la Fouasserie vient

de mettre au monde quatre filles, dont une a succombé le lendemain. Les autres se portent bien.

Une bonne invention. — Un mécanicien de Dresde a inventé un lit à l'usage de ceux qui, devant se lever de bon matin, seraient exposés à ne pas pouvoir vaincre le sommeil. Au moment précis, un appareil adapté au lit allume une lumière, pendant que le réveil fait entendre sa sonnerie ; cinq minutes plus tard, si le dormeur n'est pas levé, tout le lit se détraque, et notre homme se trouve lancé sur le parquet.

Le cultivateur, lui, n'a pas besoin de cela pour se réveiller. Le chant du coq suffit pour l'appeler au travail.

OPÉRATION FAITE SUR UN TIGRE.

Une opération hardie et fort rare a été pratiquée à Amiens dans le ménagerie Redenbach.

Un tigre de grande taille et très-féroce était affecté d'un mal fort grave : un de ses ongles avait pénétré dans les chairs, un phlegmon s'en était suivi qui mettait en danger la vie du malade. Une opération fut jugée indispensable, et M. Armand Durieux, médecin vétérinaire, fut chargé de cette dangereuse opération.

Un ingénieux instrument fut construit sur le modèle donné par le vétérinaire, et par ce moyen on put, non sans peine, s'emparer de la patte du malade, qui fut attirée au dehors de la cage par une trappe ménagée dans la grille.

Il serait difficile de se rendre compte des efforts que fit alors le tigre furieux : dix hommes tirant sur des courroies, pouvaient à peine suffire à maintenir la patte.

Les contorsions, les secousses données à la grille, et si l'on ajoute à cela des rugissements effroyables, répétés par les lions, panthères, etc., inquiets, étaient bien faits pour intimider. Malgré tout, l'opération fut terminée, une partie de la patte était amputée et la plaie cautérisée.

Au moment de la cautérisation, la tige en fer de l'appareil fut brisée et les courroies lacérées.

L'opéré va aussi bien que possible ; sa langue remplace les pansements et avant peu il aura récupéré toutes ses forces.

Cetiwayo, roi des Zoulous, qui est arrivé avant-hier jeudi à Portsmouth, voyage avec tous les honneurs dus à son rang. Sa suite se compose, en dehors de 3 ou 4 Zoulous, de plusieurs officiers supérieurs de l'armée britannique. Cetiwayo résidera pendant plusieurs semaines en Angleterre : des appartements lui seront réservés au ministère des Colonies. Il sera reçu par la reine. S'il se soumet, comme il est probable, aux conditions qui lui seront proposées, Cetiwayo sera ramené au cap de Bonne-Espérance, et remis sur son trône... de pierre. Malheureusement il ne viendra pas sur le continent.

LE SANG, C'EST LA VIE!!!

Le ROB LECHAUX est le meilleur remède pour guérir les maladies du sang, et régénère le sang.

Le ROB LECHAUX donne de la force aux enfants lymphatiques, aux jeunes filles et aux femmes anémiques, aux convalescents et aux vieillards affaiblis.

Le ROB LECHAUX détruit sans retour et sans régime toutes les impuretés contenues dans le sang.

Le ROB LECHAUX donne de l'appétit, facilite la digestion, supprime la constipation, évite les congestions.

Le ROB LECHAUX guérit rapidement les Glandes, Démangeaisons, Eczémas, Plaies, Douleurs, Toxémie, Asthme, Rachitisme, Dépôt de lait, etc., etc.

GUÉRISON DE DARTRES VIVES DE 10 ANS

« Je n'ai, mon cher confrère, que des éloges à vous faire sur la préparation de votre ROB LECHAUX, qui donne des résultats vraiment surprenants. En voici un entre autres. — Une jeune femme souffrait horriblement de dardres vives qui lui couvraient une partie du corps. Depuis plus de 10 ans elle était en traitement sans succès. Résultat. En quatre mois, au moyen de votre ROB LECHAUX et de votre Pommade anti-dardres, elle a obtenu une guérison complète. Depuis plus d'un an elle jouit d'une parfaite santé. »

NORLY, Ph^o de l'école de Paris, à Mayenne.

Le ROB LECHAUX est le meilleur remède pour donner pour réparer les forces des jeunes gens affaiblis par les études et des hommes épuisés par le travail.

Le ROB LECHAUX est garanti sans mercure, remplace avantageusement l'huile de foie de morue, et peut être donné aux plus petits enfants comme aux grands personnes.

Envoi gratis d'une brochure intéressante avec attestat. nombr. Le flacon 4 fr.; expéd. franco de 6 fr. pour un mandat-poste de 21 fr. adressé à Mario LECHAUX, Pharmacien-Chimiste, rue Sainte-Catherine, 164, Bordeaux.

A Saumur : Normandine, pharmacien, et dans toutes les bonnes pharmacies.

PAUL GODET, propriétaire-gérant.

COURS DE LA BOURSE DE PARIS DU 4 AOUT 1882.

Valeurs au comptant.	Dernier cours.	Clôture précé.	Valeurs au comptant.	Dernier cours.	Clôture précé.	Valeurs au comptant.	Dernier cours.	Clôture précé.
3 % amortissable.	81 75	81 40	Nord	2020	1995	Obligations		
4 1/2 %	81 75	81 70	Orléans	1320	1325	Dép. de la Seine, emprunt 1857	233	233
5 %	112 50	112 50	Ouest	800	795	Bons de liquid. Ville de Paris.	525	520
Obligations du Trésor.	114 65	114 60	Compagnie parisienne du Gaz.	1595	1585	Obligation communales 1879.	446	440
Obligations du Trésor nouvelles	500	497 50	Canal de Suez.	2520	2520	Obligat. foncières 1879 3 %	436	437 50
Bons de liq. départementaux.	519	519 50	C. gén. Transatlantique.	460	480	Est	369	369
Banque de France.	5400	5300				Midi	370	369 50
Comptoir d'escompte.	1035	1035				Nord	371 75	371 75
Crédit Foncier, act. 500 fr.	1455	1460				Orléans	372	368 50
Crédit de France	175	175				Ouest	369 75	369 75
Crédit mobilier	485	490				Paris-Lyon-Méditerranée.	369 50	368 75
Est	740	740				Paris-Bourbonnais	370	369
Paris-Lyon-Méditerranée.	1642 50	1637 50				Canal de Suez.	550	550
Midi	1930	1925						

GARE DE SAUMUR.

CHEMIN DE FER D'ORLÉANS.

DÉPARTS DE SAUMUR VERS ANGERS.

3 heures 8 minutes du matin.	express-poste.
6 — 45 — —	(s'arrête à Angers).
8 — 56 — —	omnibus-mixte.
1 — 25 — —	solr.
3 — 39 — —	solr.
7 — 15 — —	express.
10 — 37 — —	omnibus (s'arrête à Angers).

DÉPARTS DE SAUMUR VERS TOURS.

3 heures 26 minutes du matin.	direct-mixte.
8 — 21 — —	omnibus.
9 — 43 — —	express.
12 — 40 — —	solr.
4 — 44 — —	solr.
10 — 28 — —	omnibus-mixte.

Le train partant d'Angers à 5 heures 35 du soir arrive à Saumur à 6 heures 56.

Étude de M^e MÉHOUSAS, notaire à Saumur.

A VENDRE
UNE JOLIE PETITE PROPRIÉTÉ

De produit et d'agrément, Située sur le bord du chemin de fer d'Orléans, à six kilomètres de la station de Saumur et à deux kilomètres de Villebernier, entre la Loire et l'Authion.

S'adresser, pour tous renseignements, à M^e MÉHOUSAS, notaire. (442)

Étude de M^e MÉHOUSAS, notaire à Saumur.

A VENDRE
OU A LOUER

Pour entrer en jouissance immédiatement.

UNE MAISON
Cour et dépendances.

Située à Saumur, rue de la Grise, n° 2, Appartenant à M. DUVAL.

S'adresser à M^e MÉHOUSAS, notaire.

A LOUER
PRÉSENTEMENT,

ÉCURIE, REMISE ET GRENIERS

S'adresser rue de la Tonnelle, 19, à Saumur. (423)

Études de M^e VERNEAU, notaire à Vernoiil, et de M^e CAILLEAU, notaire à Longué.

VENTE MOBILIÈRE

Après décès

AU CHATEAU DE JALESNES

Le dimanche 27 août 1882, et jours suivants, à midi, M^e VERNEAU, notaire à Vernoiil, et M^e CAILLEAU, notaire à Longué, assistés de M^e BEDANE commissaire-priseur à Angers, expert, procéderont au Château de Jalesnes, commune de Vernantes, à la vente aux enchères publiques des meubles et objets mobiliers dépendant de la succession de M. le Marquis DE MAILLÉ LATOUR LANDRY.

On vendra tous les mobiliers dépendant de la succession.

Pour les détails, voir les placards affichés.

ORDRE DE LA VENTE

Les jours indiqués ci-dessous seront consacrés à la vente d'objets spéciaux.

On vendra :

- Le lundi 28 août, les voitures et les harnais ;
 - Mardi 29 août, les orangers, citronniers et les plantes des serres ;
 - Mercredi 30 août, les billards et accessoires ;
 - Samedi 2 septembre, l'argenterie, dont l'exposition aura lieu, au Château de Jalesnes, les mercredi 30 août, jeudi et vendredi 4^e septembre, de 9 à 10 heures du matin ;
 - Le lundi 5 et mardi 6 septembre, les ornements d'église, le mobilier de la chapelle, la bibliothèque et les armes ;
 - Le mercredi 9 septembre, le bois de chauffage et le vin.
- Les autres jours, il ne sera vendu que les objets mobiliers, tels que : literie, linge, vaisselle, etc.
- On terminera par la vente des meubles meublants.

NOTA. — Pour plus amples renseignements, s'adresser soit auxdits notaires, soit à M^e BEDANE, commissaire-priseur à Angers, place Fal-loux, 3. (428)

Étude de M^e MÉHOUSAS, notaire à Saumur.

A VENDRE
UNE TRÈS-JOLIE MAISON
DE MAITRE
Nommée LABRARDAYE,

Située commune de Vivy, sur la route qui conduit des Deux-Sœurs à Longué, à 1,500 mètres de la gare projetée du chemin de fer de Saumur à Baugé, et 10 kilomètres de Saumur.

Cette maison est composée au rez-de-chaussée de salons, salle à manger, celliers, buanderie, écurie, remise, hangar et sellerie ; au 1^{er} étage, six chambres et mansardes ; cour, basse-cour, jardin potager, prairies, bosquets, cours d'eau et douve ; le tout d'une contenance de 3 hectares 39 ares 85 centiares.

S'adresser, pour traiter et pour avoir des renseignements : à M^e MÉHOUSAS, notaire à Saumur ; à MM. SIMON, propriétaire à Bocé, et GRIFATON, expert à Beaufort. (319)

MAISON A LOUER

S'adresser à M^e JARDON, rue Saint-Nicolas, 86. (402)

UNE FEMME de ménage et cuisinière demande un emploi.

S'adresser au bureau du journal.

Étude de M^e PUIBARAUD, notaire à Saint-Laurent-sur-Sèvre (Vendée).

A VENDRE
LA PORTION DIVISÉ
DE LA BELLE PROPRIÉTÉ
DE
CHAUSSAC

Située bourg et commune de Saint-Laurent-sur-Sèvre.

Elle comprend :

Moulin à eau sur la rive droite de la Sèvre Nantaise, ayant trois paires de meules, grand nettoyage, bluterie et diviseur ;

Bonne chute d'eau, dont la chaussée appartient en entier à la propriété et n'est grevée d'aucune servitude au profit de tiers ;

Maison d'habitation, composée de quatre chambre au rez-de-chaussée et quatre chambres au premier étage ;

Remise, écuries, toits à bestiaux et greniers à fourrages ;

Prés et jardins de première qualité, contenant environ deux hectares cinquante ares, et entourant de tous côtés le moulin et les bâtiments d'habitation et d'exploitation ;

Le tout forme un seul tenant et est compris entre la Sèvre Nantaise et le chemin vicinal de grande communication de Cholet à Saint-Prouan.

La facilité d'exploitation de la propriété, ses larges abords sur la rivière, sa proximité du bourg de Saint-Laurent et des villages du Chiron et de la Trique, et son peu de distance des chemins de fer construits ou projetés, rendent l'immeuble à vendre éminemment favorable à l'établissement de toute importante industrie.

Entrée en jouissance immédiate. Pour traiter et visiter la propriété,

S'adresser à M. Pierre LÉGER père, propriétaire audit lieu de Chaussac.

Étude de M^e GOUTARD, notaire à Neuillé.

A VENDRE

A L'AMIABLE, Pour entrer en jouissance à la Toussaint 1882,

UNE CLOSERIE

Nommée les PETITES-GRANGES

Située commune de Vivy, occupée par le sieur Maréchal, fermier,

Comprenant : bâtiments d'habitation et d'exploitation, cour, jardin et environ 5 hectares 50 ares de terre en plusieurs morceaux.

Pour tous renseignements, s'adresser audit M^e GOUTARD, notaire.

ARDOISIÈRES

CARRIÈRE du Pont-Malembert, centre de Trélazé.

CARRIÈRE de la Besnardière ; à Chatelais.

Adjudication dans un bref délai par suite de la faillite de la société constituée pour l'exploitation de ces carrières.

Renseignements chez MM. BOURJUGER et RADIGOIS, syndics, Angers.

A VENDRE

OU A LOUER

PRÉSENTEMENT

MAISONS

A Beaulieu, commune de Dampterre.

S'adresser à M. Joseph SCHRETTENHALER, pâtissier, rue Saint-Jean.

CHEMISERIE SPÉCIALE



Mesures à joindre à toute commande :

- 1^{re} Mesure. 1 à 1, tour du cou.
- 2^e — 1 à 2 et à 3, longueur de la manche (pièce et poignets compris).
- 3^e — 3 à 3, largeur du poignet.
- 4^e — 1 à 4, longueur du plastron.
- 5^e — 5 à 5, le tour sous les bras.
- 6^e — 6 à 6, le tour de la taille.
- 7^e — 1 à 7, longueur de la jupe, derrière.

EXEMPLE POUR 38 PROPORTIONNÉ

Mesures : 1^{re} 38. 14.78. 27. 43. 92. 80. 103.

2^e 3^e 4^e 5^e 6^e 7^e

A LA PAIX

Maison la plus importante dans son genre

MERCERIE, PASSEMENTERIE, BONNETERIE, GANTERIE

SARGET-GIRAULT

6, Rue d'Orléans, Saumur.

Les soins apportés à la confection de tous mes modèles ont donné mes chemises une grande réputation et un succès sans précédent.

Mes prix sont des plus modiques, et des coupes de première coupe vous feront toujours des chemises d'une coupe fort élégante et grande.

Chemises madapolam, sans apprêt, plastron uni (sur mesure) 6,50, — 7,75, — 9 fr., — 9,50.

Chemises madapolam, sans apprêt (sur mesure), devant, col et poignets en toile, 7,50, — 8,50, — 9,50, — 10,50, — 12 fr.

NOTA. — Comme garantie de la bonne exécution du travail, un échantillon, à titre d'essai, est toujours livré au client, afin qu'il puisse s'assurer de la perfection de la coupe et de la qualité de l'étoffe employée.

On peut m'envoyer un modèle, je me charge de faire exactement conforme.

CHEMISES CONFECTIONNÉES

Chemises crétonne, couleurs variées, 3,90, — 4,50, — 5,75, — 6,75.

Chemises crétonne, sans apprêt, plastron uni, 4,75, — 5,75.

Chemises en madapolam, sans apprêt, qualité extra, plastron, col et poignets en toile, 6,75, — 7,75, — 8,75.

Chemises en madapolam, devant, col et poignets en toile, avec guillemet et boutonnières brodées, 7,75, — 9,75, — 12 fr.

Chemises blanches pour enfants, 2,90, — 3,90, — 4,50.

GRAND CHOIX DE FAUX-COLS ET MANCHETTES

Assortiment complet de Gilets, Pantalons et Chaussettes en tous genres

CHOIX VARIÉ DE CRAVATES DE TOUTES FORMES

Bretelles, Jarretières, Boutons de manchettes et Parures en soie

GANTS CROUSÉS ET MONTAGNARDS

Spécialité de PARFUMERIE vendue au rabais

Certifié par l'imprimeur, soussigné.

Vu par nous Maire de Saumur, pour légalisation de la signature de M. Godet. Hôtel-de-Ville de Saumur, le